



Conseil d'administration du 16 septembre 2019  
Procès-verbal

Année scolaire : 2019/2020
Numéro de séance : N°1
Date de transmission de la convocation aux membres : 06/09/2019
Quorum : 16
Nombre de présents : 18

**Etaient présents :**

ADMINISTRATION	GANZITTI Christophe	Proviseur
	ROUSSEAU Géraldine	Proviseure adjointe
	MALBAUX Julien	Adjoint gestionnaire
	THEENIVS Bruno	Directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques
	BEUVE Solveig	Conseillère Principale d'Education
ELUS LOCAUX	RENOUF Aminthe	Collectivité de rattachement
	DEVIEILHE Anne-Marie	Commune siège
PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT	FORESTIER Laurent	Enseignants
	HENRIOT Fabienne	
	RICHARD Denis	
	ABEILLE-BATIER Chrystelle	
	KOSLYK Stéphane	
	THOMINE Véronique	
	CAUVIN Jérôme	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé
	RANSON Victoria	
PARENTS D'ELEVES ET ELEVES	GRARD Denis	Parents d'élèves
	JOLY Laurence	
	LECHEVALIER Cécile	

**Ordre du jour :**

- Adoption du PV du C.A. du 24 juin 2019
- Affaires financières
  - Décisions Budgétaires Modificatives



- Contrats et conventions
- Délégation de signatures
- Affaires pédagogiques
  - Journée « Portes Ouvertes »
  - Programme sorties pédagogiques
  - Calendrier prévisionnel 2019-2020
  - Calendrier des PFMP
- Questions diverses

Le quorum étant atteint, Monsieur le Proviseur ouvre la séance à 18h08

Monsieur le proviseur propose aux membres du CA de permettre à Madame BOIS d'assister aux débats afin qu'elle puisse assurer le secrétariat de séance.

Un secrétaire de séance adjoint est désigné en la personne de Laurent FORESTIER, représentant des personnels enseignants.

Adoption du procès-verbal du 24 juin 2019

---

Monsieur le proviseur demande si le PV du dernier CA appelle à des remarques ou à des modifications et le met aux votes

POUR : 17  
CONTRE : 0  
ABSTENTIONS : 0  
NE PREND PAS PART AUX VOTES : 0

Affaires financières

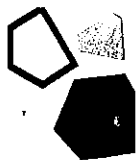
---

Décisions Budgétaires Modificatives

Les DBM pour vote sont présentées par monsieur l'adjoint-gestionnaire. L'une est transmise pour information, l'autre est soumise au vote :

Pour information : Avant l'été, le lycée a réceptionné la taxe d'apprentissage. Monsieur l'adjoint-gestionnaire informe les membres du Conseil d'Administration que 20000 euros vont être transférés sur le service AP Atelier, achat de matériels.

Pour vote : le lycée s'est vu attribuer une dotation rectorale « fonds sociaux et crédits pédagogiques » de 9256 euros. Monsieur l'adjoint-gestionnaire souhaite affecter 3148 euros sur le fonds social lycéen (ce qui permet plus de possibilités d'aide) et 6108 euros au titre des crédits pédagogiques afin de permettre le remboursement des dépenses engagées dans le cadre des Périodes de Formation en milieu professionnel (PFMP).



Monsieur le Proviseur demande au CA l'autorisation d'affecter les crédits selon cette répartition.

POUR : 17

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

NE PREND PAS PART AUX VOTES : 0

Contrats et conventions

→ **Convention ERASMUS+ Macédoine**

Monsieur le proviseur présente le projet ERASMUS+ qui a été déposé en juin dernier afin de permettre un échange avec le lycée de la ville de Debar en Macédoine. Il précise que la convention Erasmus+ Move relative au déplacement des élèves n'ayant pas été reçue, elle sera présentée au prochain CA.

Ce projet est à destination principalement des élèves de TSTHR et il doit permettre le déplacement de l'ensemble de la classe et d'enseignants, tout comme l'accueil d'élèves macédoniens.

Le projet a recueilli une note de 89,5/100 et un financement de 37507 € sur 2 ans.

Un représentant des personnels demande combien d'élèves sont concernés par ce projet.

Madame la proviseure adjointe répond que ce projet concerne 32 élèves.

Monsieur le proviseur ajoute que sur cette somme, 25507 euros sont dédiés aux activités d'apprentissage, d'enseignement et de formation et 12000 à la mise en œuvre et à la gestion du projet. Un prestataire de service a été mandaté pour la mise en place du projet (Maison pour tous Léo Lagrange de Cherbourg-en-Cotentin).

Monsieur le proviseur demande au CA l'autorisation de signer la convention.

POUR : 17

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

NE PREND PAS PART AUX VOTES : 0

Acte du CA

→ **Convention annuelle d'utilisation des locaux des EPLE entre la région et l'établissement scolaire en dehors des heures de formation**

Monsieur le proviseur demande l'autorisation de signer avec la région la convention permettant à l'établissement de prêter ou louer les locaux à des utilisateurs extérieurs. L'établissement a en effet reçu au mois de juin une demande de mise à jour des conventions qui étaient auparavant tripartites.

POUR : 17

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

NE PREND PAS PART AUX VOTES : 0



Acte du CA

**→ Convention d'utilisation des locaux entre le lycée et la ville de Ifs (pour le Club Basket Ifs) en dehors des heures de formation**

Monsieur le proviseur demande l'autorisation de signer avec la ville de Ifs, une convention d'utilisation du gymnase (sanitaires et vestiaires compris) pour la pratique du basket, du lundi au vendredi en soirée. Une contrepartie financière est prévue, elle correspond à 10€ de l'heure (sur 36 semaines, multipliée par le nombre d'heures par semaine).

POUR : 17

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

NE PREND PAS PART AUX VOTES : 0

Acte du CA

**→ Convention d'utilisation des locaux entre le lycée et l'association des « Monte en l'air » en dehors des heures de formation**

Monsieur le proviseur demande l'autorisation de signer avec l'association, une convention d'utilisation du mur d'escalade du gymnase (sanitaires et vestiaires compris) pour la pratique de l'escalade, les lundis, mardis et mercredis en soirée. En contrepartie de cette utilisation, l'association gère notamment la maintenance des voies d'escalade du mur.

Une représentante des personnels enseignants précise que l'association a racheté un nombre de prises important. Tous les deux ans, elle change les cordes, en alternance avec le lycée. L'association a par ailleurs accepté d'intégrer à ses entraînements du mardi soir les élèves de l'Association Sportive les plus performants.

POUR : 17

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

NE PREND PAS PART AUX VOTES : 0

Acte du CA

Monsieur le Proviseur ajoute qu'en ce qui concerne le club de badminton, il est actuellement très difficile de joindre un représentant. Il n'y a donc actuellement pas de convention.

Un représentant des personnels enseignants demande si les membres du CA pourront être destinataires de la convention, Monsieur le Proviseur le lui confirme.



→ **Conventions de stage ou de TP déplacés des élèves, stagiaires, lycéens et étudiants**

Monsieur le Proviseur explique qu'il est matériellement impossible de faire chaque convention après accord du CA.

La trame des conventions utilisées sera jointe à l'acte du CA.

Une représentante des personnels enseignants souhaite qu'aucun élève ne puisse se présenter au stage si toutes les parties n'ont pas signé la convention.

Monsieur le DDFPT précise que c'est déjà le cas. Il y a toujours des changements de stage de dernière minute mais cela est bien géré par son assistante.

18h52 : Arrivée de Mme Renouf, portant le nombre de votants à 18.

Monsieur le proviseur demande au CA l'autorisation de pouvoir signer les conventions relatives aux périodes de formation en milieu professionnel ou de TP déplacés des élèves du lycée.

POUR : 18

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

NE PREND PAS PART AUX VOTES : 0

Acte du CA

Délégations de signatures

Monsieur le proviseur présente pour information les délégations de signatures faites à :

- Madame Géraldine ROUSSEAU, au titre de ses fonctions de proviseure adjointe ;
- Monsieur Julien MALBAUX au titre de ses fonctions d'adjoint gestionnaire.

Acte du CE

Affaires pédagogiques

---

Journée « Portes Ouvertes »

Monsieur le proviseur propose que la journée « portes ouvertes » de l'année scolaire 2019-2020 se déroule le samedi 7 mars de 9 heures à 16 heures 30 (pour l'ouverture au public).

La date proposée devrait se situer avant la fermeture des inscriptions sur Parcoursup.

Compte-tenu du recrutement large de nos sections, la date du samedi semble plus propice pour permettre aux familles d'avoir le temps de se déplacer.

Cette question est présentée pour avis.

Les membres du CA sont partagés. Si la matinée du samedi pose la question du chevauchement avec les Journées « Portes Ouvertes » des autres établissements, le vendredi soir à l'avantage de permettre aux familles de venir après la journée de cours et de travail et ainsi de pouvoir faire d'autres visites le samedi.



Ceci est notamment intéressant pour les familles devant se rendre dans des secteurs géographiques différents de leur lieu de domicile.

Après échange, l'avis général est de conserver les vendredi et samedi en modifiant les horaires par rapport à l'an dernier : le vendredi de 16h00 à 20h00 et le samedi de 9h00 à 12h00 (pour l'ouverture au public).

Programme sorties pédagogiques + projets pédagogiques

→ **Les conférences Bar**

Classe : MC Bar

Période : année scolaire 2019-2020

Objectifs : Affiner les connaissances sur des produits spécifiques, développer les compétences professionnelles

Activités : 9 Masteclass produits ou marques

Coût : 740 €

Coût famille : Néant

→ **Les concours Bar**

Classe : MC Bar

Période : année scolaire 2019-2020

Objectifs : développer les compétences professionnelles

Activités : 10 concours : connaissance des produits, tests organoleptiques, essais de mixologie, valorisation fiches produits

Coût : 1560 €

Coût famille : néant

→ **Décoration hôtel – œuvres artothèques**

Classe : 1<sup>ère</sup> année CAP HCR (Mme WARNIER – Mme DHEILLY)

Période : tout au long de l'année

Objectifs : valoriser les espaces destinés à la clientèle

Activités : visite de l'artothèque, emprunt d'œuvres.

Coût : 264,32 €

Coût famille : néant

→ **Concours Boulangerie**

Classe : 2 PROB, 1 PROB, T PROB et MC BP (M. LEVRARD – M. TABOUREL)

Période : année 2019-2020

Objectifs : participation à différents concours

Activités : travail sur les produits et référentiels

Coût : à définir

Coût famille : Néant



→ **MC Bar NEWS**

Classe : MC Bar (Mme VAN LEYS – Mme BOISGONTIER – Mme MADELEINE)

Période : année scolaire 2019-2020

Objectifs : Développer la communication dynamique

Activités : créer un support de communication numérique

Coût : 539 € (abonnement <https://madmagz.com>)

Coût famille : néant

→ **Cinéma LUX – section EURO**

Classe : 2<sup>nde</sup> section EURO Anglais (Mme LE BOUDER)

Période : novembre 2019

Objectifs : exposition des élèves à la LV, s'ouvrir à la culture cinématographique

Activités : visionnage de films en Anglais

Coût : 102,75 €

Coût famille : néant

→ **Ateliers dégustation de produits Anglais**

Classe : 2<sup>nde</sup> section EURO Anglais (Mme LE BOUDER)

Période : décembre 2019 – janvier 2020

Objectifs : Découverte de produits

Activités : Test de produits, élaboration de fiches produits en Anglais

Coût : 91,75 €

Coût famille : néant

→ **Parrainage MC PAT – Maxime FREDERIC, chef pâtissier au Four Seasons George V**

Classe : MC PAT (M. TABOUREL – M. DELPEUCH)

Période : janvier-février 2020

Objectifs : Découvrir le parcours professionnel d'un grand chef (Maxime FREDERIC), d'un palace parisien, de nouvelles techniques professionnelles

Activités : visite du palace, démonstration du chef au lycée Rabelais

Coût : 284,70 €

Coût famille : néant

→ **Prix Manga Caen**

Classe : Tous niveaux : club (Mme MADELEINE)

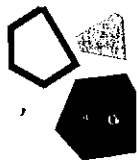
Période : 1<sup>er</sup> trimestre 2019-2020

Objectifs : Promouvoir la lecture de mangas

Activités : Club Manga au CDI

Coût : néant

Coût famille : néant



→ **Visite de la Pâtisserie Alban Guilmet**

Classe : MC Boulanger-Pâtissier (Mme MARIE – M. DELPEUCH)

Période : mai 2020

Objectifs : Découverte de la pâtisserie d'excellence

Activités : Visite d'un lieu de production

Coût : néant

Coût famille : Néant

→ demande BUS

Calendrier prévisionnel 2019-2020

Monsieur le proviseur présente l'organisation et le découpage prévisionnel de l'année scolaire 2019-2020.

Calendrier des PFMP

→ **Modification du calendrier initial**

Le calendrier avait reçu un vote favorable lors du conseil d'administration du 24 juin 2019 mais des ajustements sont nécessaires :

- pour les **MC BAR**, le budget alloué au programme ERASMUS + MOVE ne permettra pas de faire se déplacer l'ensemble de la section en Irlande prévu en juin 2020 : les semaines sont donc redéployées en sus des semaines programmées en septembre-octobre 2019 et janvier-février 2020) ;
- en **CAP THCR et 1HCR**, il s'agit de **pouvoir récupérer** le plateau technique pendant la PFMP des TPRO (3 classes) du 12/11 au 20/12 pour les THCR. Ces derniers partiraient en octobre pour 3 semaines + 4 semaines en mars. Nous pourrions aussi récupérer le plateau technique pendant la PFMP de 1PRO (3 classes) du 20/01 au 14/02 pour les 1 HCR.

Un représentant des personnels enseignants annonce qu'il maintient son vote contre à cause du départ en stage tardif des TPROB (jusqu'au 10 juillet, soit une semaine après la fin officielle des cours).

Une représentante des personnels enseignants remarque que le calendrier des CCF devait être revu à cause de ces changements, l'équipe pédagogique aurait aimé en être informée, notamment pour les THCR.

Monsieur le proviseur soumet cet ajustement au vote du CA.

POUR : 13

CONTRE : 4

ABSTENTIONS : 1

NE PREND PAS PART AUX VOTES :

Acte du CA





Questions diverses

→ **WIFI**

Dans le cadre des activités pédagogiques et des examens, une meilleure couverture WIFI est requise dans tout le lycée. Monsieur le proviseur souhaite recueillir l'avis du CA afin de demander à la collectivité régionale, l'installation de bornes WIFI dans tout l'établissement.

Monsieur le Proviseur explique que la Région procèdera sans doute par étape. La priorité allant aux classes de BTS.

Madame la Provisure adjointe confirme que le lycée ne contient pas assez de salles informatiques. Cela permettrait donc aux élèves de BTS de venir avec leur propre ordinateur.

Les représentants des personnels demandent à ce que ne soient pas oubliés le gymnase ainsi que le sous-sol de l'établissement.

Un représentant des personnels enseignants propose de contacter les autres établissements hôteliers afin de faire une demande en commun.

Dans l'attente d'une installation complète, monsieur le proviseur demandera la dotation d'une classe mobile.

AVIS favorable du CA

→ **Projet poules**

Une représentante des personnels interroge Monsieur le Proviseur sur la possibilité d'inscrire le lycée sur le blog « Elèves en action » afin de présenter toutes les phases de la mise en place du poulailler.

Monsieur le proviseur répond qu'il souhaite consulter le blog en question avant de prendre une décision.

Un représentant des personnels enseignants souhaite ajouter avant que la séance ne soit clôturée que les CA de début d'année lui posent un souci. En effet, il n'y a généralement pas de représentant d'élèves et moins de représentants de parents.

Monsieur le Proviseur confirme qu'il craignait que le quorum ne soit pas atteint. Malheureusement, il n'est pas possible de tout anticiper, les contraintes calendaires obligeaient le passage de certaines conventions dès septembre.

La séance est levée à 19h36.

Le président du conseil d'administration

Le secrétaire de séance adjoint